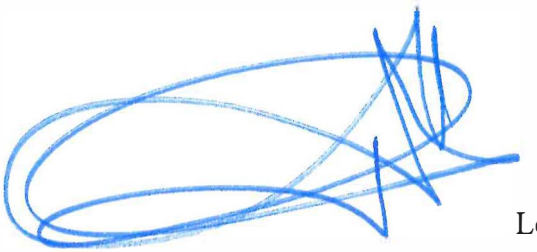
Date et signature

Fait à VAUCELLES, le 30 juin 2026



Le Président

Guillaume GAUTIER-LAIR

Déclaration établie conformément à l'article L.232-25-1 du Code de commerce.

Processus de signature électronique avancée par ID: c8b4f92f-0801-4daa-a730-3c21386934f1
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 20:43:38 UTC

2A EXPERT RH

Société par actions simplifiée

2 IMP JEANNE D'ACHE, 14400, VAUCELLES, FRANCE

753102599

Procès-verbal Assemblée Générale 2026

Informations de l'assemblée

L'an 2026,

Le 30 juin,

à 10H00,

Les associés se sont réunis au siège social,en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Les associés présents représentant la totalité des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par *Guillaume GAUTIER LAIR* président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. PREMIÈRE RESOLUTION
2. DEUXIÈME RESOLUTION
3. TROISIÈME RESOLUTION
4. QUATRIÈME RESOLUTION
5. CINQUIÈME RESOLUTION
6. SIXIÈME RESOLUTION

Résolutions

PREMIÈRE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. Ces comptes font apparaître un déficit net de 85 918,00 euros (quatre-vingt-cinq-mille-neuf-cent-dix-huit euros).

Pour: 12134 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 31/12/2025 se solde par une perte nette comptable de 85 918,00 €. Elle décide d'affecter cette perte de la manière suivante : Perte de l'exercice -85 918,00 € Imputation sur le report à nouveau 0,00 € Report à nouveau -129 475,00 € Rappel des distributions antérieures — Article 243 bis du

Processus de signature électronique avancée par ID: c8b4f92f-0801-4daa-a730-3c21386934f1
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 20:43:38 UTC

CGI Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons ci-après les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents : Exercice clos le Dividende total Dont éligible abattement 40 % (CGI 158-3-2°) 31/12/2024 0,00 € — 31/12/2023 0,00 € — 31/12/2022 0,00 € — Page 2 / 2

Pour: 12134 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

TROISIÈME RESOLUTION

Quitus aux dirigeants L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31/12/2025.

Pour: 12134 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

QUATRIÈME RESOLUTION

Conventions réglementées — Constat d'absence L'assemblée générale prend acte, au vu du rapport spécial du Président, de ce qu'aucune convention relevant des articles L.227-10 et L.227-11 du Code de commerce n'a été conclue ou n'est demeurée en vigueur au cours de l'exercice clos le 31/12/2025.

Pour: 12134 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

CINQUIÈME RESOLUTION

Rémunération de GAUTIER LAIR Guillaume (Président) L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de fixer la rémunération allouée de GAUTIER LAIR Guillaume, Président au titre de l'exercice en cours à la somme de 61 656,00 € brut annuel.

Pour: 12134 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

SIXIÈME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi, et notamment le dépôt des comptes annuels au greffe du tribunal de commerce. Fait à VAUCELLES, le Date Le Président Nom du dirigeant Signature :

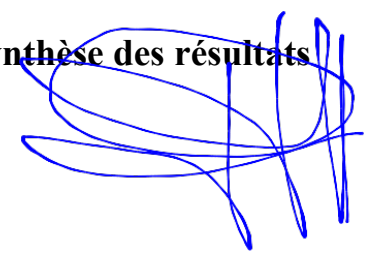
Pour: 12134 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signatures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Le président **La secrétaire**



559bbd24-fd5c-395c-8e91-643dd138ce92
2026-07-01 14:31:32 UTC

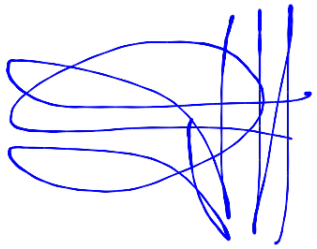


0184cb56-3bbc-3704-9428-8829fdbc07bb
2026-07-01 15:11:00 UTC

Synthèse des résultats

Processus de signature électronique avancée par ID: c8b4f92f-0801-4daa-a730-3c21386934f1
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 20:43:38 UTC

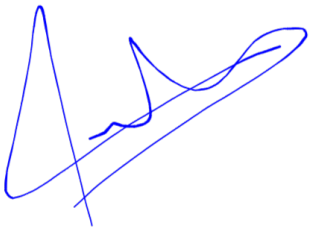
RESOLUTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION
PREMIÈRE RESOLUTION	100.00 %	0.00 %	0.00 %
DEUXIÈME RESOLUTION	100.00 %	0.00 %	0.00 %
TROISIÈME RESOLUTION	100.00 %	0.00 %	0.00 %
QUATRIÈME RESOLUTION	100.00 %	0.00 %	0.00 %
CINQUIÈME RESOLUTION	100.00 %	0.00 %	0.00 %
SIXIÈME RESOLUTION	100.00 %	0.00 %	0.00 %



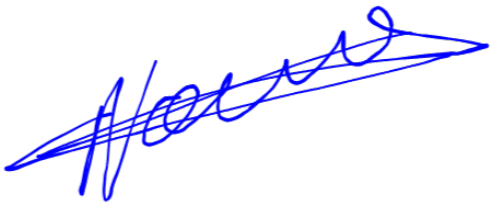
822570d4-dabc-3420-9a26-aad4bb29eca0
2026-07-01 14:31:32 UTC



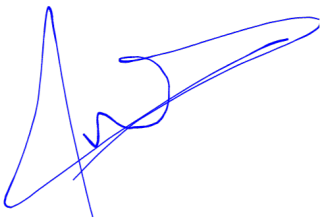
509f3d61-d453-3624-9fe2-c150e1c4873f
2026-07-01 15:11:00 UTC



54f92359-bd7a-358c-b4b9-4f0120a894b4
2026-07-07 20:43:36 UTC



39a25cd0-f467-3ac1-b260-02971d0479d8
2026-07-03 08:36:13 UTC



f493d012-4e57-3945-aa38-f0ca2aab8d68
2026-07-07 20:43:36 UTC

RYDGE CONSEIL

rydge.fr

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2A EXPERT RH

2 IMPASSE JEANNE D'ACHE
14400 VAUCELLES

SIREN : 753.102.599



Éclairer
Entreprendre
Réussir

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable 3

Bilan 4

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat 7

Compte de résultat 8

Détails des comptes 10

Bilan actif détaillé 11

Bilan passif détaillé 13

Compte de résultat détaillé 15

Annexe 19

Préambule 20

Principes et méthodes comptables 21

Postes du bilan et du compte de résultat 23

Opérations et engagements hors bilan 29

Informations relatives à l'effectif 30

Liasse fiscale 31

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 17/11/2025, nous avons effectué un compte rendu des travaux de 2A EXPERT RH relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 3 490 790,23 €
- Chiffre d'affaires : 13 020 877,56 €
- Résultat net comptable : -85 917,53 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à HEROUVILLE ST CLAIR

Emmanuel CHAUVIN,
Expert-comptable

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	10 850	10 727	123	1 649
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	7 680	3 113	4 567	5 516
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 847	44 361	1 486	2 713
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 302		15 302	21 411
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**79 679**	**58 201**	**21 478**	**31 289**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés	2 712 279		2 712 279	2 982 641
Autres créances	629 753		629 753	166 714
Charges constatées d'avance	18 761		18 761	13 392
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	108 520		108 520	374 390
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**3 469 312**		**3 469 312**	**3 537 136**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**3 548 992**	**58 201**	**3 490 790**	**3 568 425**
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an			15 302	12 771
(2) Dont créances à moins d'un an			4 379 420	2 442 840

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	121 340	121 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport	572 360	572 360
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	265 976	265 976
Report à nouveau	-43 557	-55 640
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-85 918	12 083
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**838 201**	**924 119**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 609	101 169
Emprunts et dettes financières diverses		69 958
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 875	45 597
Dettes fiscales et sociales	2 541 352	1 697 862
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 753	729 721
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III) (1)	**2 652 589**	**2 644 306**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**3 490 790**	**3 568 425**
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	3 689 918	1 897 183

Détails des comptes

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (%)
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés...	10 850,00	10 727,29	122,71	1 648,57	-92,56
205000000 - Concessions et droits similaires, brevets, li...	*10 850,00*		*10 850,00*	*10 850,00*	
280500000 - Concessions et droits similaires, brevets, li...		*10 727,29*	*-10 727,29*	*-9 201,43*	*-16,58*
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et ...					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	7 679,89	3 113,01	4 566,88	5 516,00	-17,21
214500000 - Amenagements sur sol dautrui	*7 679,89*		*7 679,89*	*7 679,89*	
281450000 - Amortissement amenagement sol dautrui		*3 113,01*	*-3 113,01*	*-2 163,89*	*-43,86*
Installations techniques, matériels et outillage indus...					
Autres immobilisations corporelles	45 847,11	44 361,13	1 485,98	2 713,49	-45,24
218300000 - Matériel de bureau et matériel informatique	*44 124,98*		*44 124,98*	*43 464,65*	*1,52*
218400000 - Mobilier	*1 722,13*		*1 722,13*	*1 722,13*	
281830000 - Amort mat bureau informatique		*42 639,00*	*-42 639,00*	*-40 751,16*	*-4,63*
281840000 - Amort mobilier		*1 722,13*	*-1 722,13*	*-1 722,13*	
Immobilisations corporelles en cours, avances et ac...					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 302,40		15 302,40	21 411,00	-28,53
275100000 - Dépôts	*15 302,40*		*15 302,40*	*21 411,00*	*-28,53*
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**79 679,40**	**58 201,43**	**21 477,97**	**31 289,06**	**-31,36**
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CRÉANCES (2)					
Créances clients et comptes rattachés	2 712 278,55		2 712 278,55	2 982 640,67	-9,06
411000000 - Clients	*2 712 278,55*		*2 712 278,55*	*2 796 481,91*	*-3,01*
418100000 - Clients factures tablir				*186 158,76*	*-100,00*
Autres créances	629 752,72		629 752,72	166 713,94	277,74
401000000 - Fournisseurs	*6 043,32*		*6 043,32*	*4 139,11*	*46,01*
409800000 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et aut...	*27 119,37*		*27 119,37*		
421000000 - Personnel - rémunérations dues	*263,25*		*263,25*	*36,25*	*626,21*
425000000 - Personnel - avances et acomptes et autres...	*6 977,18*		*6 977,18*		
438700000 - Produits à recevoir				*62 546,24*	*-100,00*
439100000 - Organismes sociaux - produits à recevoir	*45 706,58*		*45 706,58*		
441000001 - Subvention a recevoir	*5 775,00*		*5 775,00*	*5 775,00*	

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (%)
445300010 - Tva due autoliquidée à 20%	*3,85*		*3,85*		
445620000 - Tva sur immobilisations				*148,00*	*-100,00*
445640000 - Tva déductible sur encaissements	*2 726,63*		*2 726,63*		
445660000 - Tva sur autres biens et services	*6 766,11*		*6 766,11*		
445660001 - 2a expert	*3 190,16*		*3 190,16*	*7 314,88*	*-56,39*
445661000 - Tva déductible extracommunautaire	*12,00*		*12,00*	*623,45*	*-98,08*
445662000 - Tva déductible intracommunautaire à 20%				*860,09*	*-100,00*
445662100 - Tva déductible intracommunautaire à 20%...	*39,65*		*39,65*		
445662200 - Tva déductible intracommunautaire à 20%...	*13,35*		*13,35*		
445663010 - Tva déductible autoliquidée à 20%				*79,30*	*-100,00*
445860000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures ...	*1 640,00*		*1 640,00*	*1 688,83*	*-2,89*
445870000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures ...	*33,86*		*33,86*		
448700000 - Produits à recevoir				*754,00*	*-100,00*
467000001 - Autres cptes dbiteurs crditeurs				*2 263,30*	*-100,00*
467100000 - Natixis factor				*4 036,40*	*-100,00*
467110000 - Sci sainte julitte	*3 480,00*		*3 480,00*	*3 480,00*	
467200000 - Fonds garantie natixis				*72 969,09*	*-100,00*
467210000 - Fonds de garantie factofrance	*87 949,34*		*87 949,34*		
467310000 - Reserve affacturage factofrance	*432 013,07*		*432 013,07*		
Charges constatées d'avance	18 760,82		18 760,82	13 391,50	40,09
486000000 - Charges constatées d'avance	*18 760,82*		*18 760,82*	*13 391,50*	*40,09*
Capital souscrit - appelé, non versé					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	108 520,17		108 520,17	374 389,94	-71,01
512100200 - Autre - cic caen	*64 449,16*		*64 449,16*	*314 038,51*	*-79,48*
512100300 - Autre - caisse epargne	*44 071,01*		*44 071,01*	*60 351,43*	*-26,98*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**3 469 312,26**		**3 469 312,26**	**3 537 136,05**	**-1,92**
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**3 548 991,66**	**58 201,43**	**3 490 790,23**	**3 568 425,11**	**-2,18**
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an			15 302,00	12 771,00	
(2) Dont créances à moins d'un an			4 379 420,00	2 442 840,00	

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (%)
Capital (dont versé...)	121 340,00	121 340,00	
101300000 - Capital souscrit - appelé, versé	*121 340,00*	*121 340,00*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	572 359,70	572 359,70	
104100000 - Primes d'émission	*572 359,70*	*572 359,70*	
Écarts de réévaluation			
Écarts d'équivalence			
RÉSERVES			
Réserve légale	8 000,00	8 000,00	
106100000 - Réserve légale	*8 000,00*	*8 000,00*	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	265 976,02	265 976,02	
106800000 - Autres réserves	*265 976,02*	*265 976,02*	
Report à nouveau	-43 556,94	-55 639,88	21,72
119000000 - Report à nouveau - solde débiteur	*-43 556,94*	*-55 639,88*	*21,72*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-85 917,53	12 082,94	-811,06
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**838 201,25**	**924 118,78**	**-9,30**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS (II)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 608,99	101 168,51	-59,86
164300000 - Pret garantie par letat 300 k	*40 608,99*	*101 168,51*	*-59,86*
Emprunts et dettes financières diverses		69 958,07	-100,00
451100000 - Compte courant gaujumadel		*19 958,07*	*-100,00*
455000000 - Associés - comptes courants		*50 000,00*	*-100,00*
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 875,47	45 597,46	20,35
401000000 - Fournisseurs	*42 925,47*	*35 464,46*	*21,04*
408100000 - Fournisseurs	*11 950,00*	*10 133,00*	*17,93*
Dettes fiscales et sociales	2 541 352,01	1 697 861,76	49,68
421000000 - Personnel - rémunérations dues	*606 610,07*	*508 682,23*	*19,25*
425000000 - Personnel - avances et acomptes et autres comptes débiteurs	*600,00*		
427000000 - Personnel oppositions	*1 238,18*	*1 278,99*	*-3,19*
428200000 - Dettes provisionnées pour congés à payer	*14 290,84*	*16 196,00*	*-11,76*
428210000 - Dettes prov pour ifm	*2 867,00*	*13 748,00*	*-79,15*
431000000 - Sécurité sociale	*20 313,34*	*22 588,71*	*-10,07*
431100000 - Urssaf interimaires	*681 035,82*	*178 787,55*	*280,92*

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (%)
437300000 - Prévoyance	*5 964,42*	*621,72*	*859,34*
437310000 - Retraite interimaires	*56 383,14*	*23 499,84*	*139,93*
437500000 - Mutuelle permanent	*2 268,90*	*1 953,93*	*16,12*
437600000 - Mutuelle interimaires	*9 014,52*	*6 621,48*	*36,14*
437800000 - Prevoyances permanent	*6 029,06*	*6 158,33*	*-2,10*
437810000 - Prevoyance interimaires	*21 604,71*	*16 160,55*	*33,69*
438200000 - Charges sociales sur congés à payer	*3 572,71*	*4 049,00*	*-11,76*
438210000 - Charges sociales sur indemnites fin mission	*717,00*	*3 437,00*	*-79,14*
442000000 - Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'état	*5 483,52*	*3 811,82*	*43,86*
445100000 - Tva due extracommunautaire	*12,00*	*190,00*	*-93,68*
445200000 - Tva due intracommunautaire	*52,35*	*1 293,65*	*-95,95*
445300010 - Tva due autoliquidée à 20%		*79,30*	*-100,00*
445510000 - Tva à décaisser	*343 886,00*	*304 882,00*	*12,79*
445662000 - Tva déductible intracommunautaire à 20%	*0,65*		
445663010 - Tva déductible autoliquidée à 20%	*3,85*		
445710000 - Tva collectée		*421 990,15*	*-100,00*
445710090 - Tva collectée à 20%	*14 292,89*		
445740000 - Tva collectée sur encaissements	*625 785,16*		
445840000 - Tva récupérée d'avance	*1 844,77*		
445870000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir		*30 992,60*	*-100,00*
447100000 - 4471 - contribution territoriale à payer	*7 268,00*		
448600000 - Charges à payer		*6 299,00*	*-100,00*
448620000 - Charges a payer - formation continue	*35 750,05*	*41 457,45*	*-13,77*
448621000 - Charges a payer - fastt	*2 552,04*	*2 118,22*	*20,48*
448622000 - Charges a payer - fpett	*44 536,97*	*53 647,56*	*-16,98*
448623000 - Charges a payer- effort construction	*27 374,05*	*27 316,68*	*0,21*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 752,51	729 720,53	-97,84
411000000 - Clients	*13 371,00*	*706 477,53*	*-98,11*
467000001 - Autres cptes dbiteurs crditeurs	*1 958,50*		
467000002 - Autres comptes dbiteurs ou crditeurs		*23 243,00*	*-100,00*
467120000 - Factofrance	*423,01*		
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (III) (1)	**2 652 588,98**	**2 644 306,33**	**0,31**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**3 490 790,23**	**3 568 425,11**	**-2,18**
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	3 689 918,00	1 897 183,00	

Postes	2025	2024	Var. (%)
613600000 - Location vehicule interim	*41 842,14*	*104 021,05*	*-59,78*
613610000 - Location vehicule interimaires		*10 172,80*	*-100,00*
614000000 - Charges locatives et de copropriété	*5 825,64*		
615000000 - Entretien et réparation	*3 751,96*		
615200000 - Entretien et réparation sur biens immobiliers	*3 933,62*		
615500000 - Entretien et réparation sur biens mobiliers	*8 391,85*	*21 694,07*	*-61,32*
615600000 - Maintenance	*5 905,39*	*19 354,28*	*-69,49*
616000000 - Primes d'assurances	*23 676,77*	*7 965,39*	*197,25*
616100000 - Assurances emprunt	*1 047,24*	*1 049,36*	*-0,20*
616200000 - Assurances auto		*2 112,76*	*-100,00*
616400000 - Risques d'exploitation	*1 500,00*		
618000000 - Divers	*175,90*		
618100000 - Documentation générale	*1 992,09*	*811,16*	*145,59*
618200000 - Formation	*74 562,52*	*35 883,62*	*107,79*
618210000 - Formations permanents	*500,00*		
618300000 - Documentation technique	*59,66*		
618500000 - Frais de colloques, séminaires, conférences	*745,00*		
622000000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	*1 106,50*		
622100000 - Commissions et courtages sur achats	*25,00*		
622500000 - Rémunérations d'affacturage	*81 803,95*	*11 577,65*	*606,57*
622510000 - Commission financement factor	*4 181,27*	*46 531,01*	*-91,01*
622610000 - Honoraires comptables	*17 217,49*	*11 923,15*	*44,40*
622620000 - Honoraires avocats	*28 384,42*	*12 910,33*	*119,86*
622630000 - Honoraires consulting	*67 056,76*	*51 798,18*	*29,46*
622680000 - Honoraires divers	*58 924,16*	*48 135,49*	*22,41*
622700000 - Frais d'actes et de contentieux	*92,26*	*448,32*	*-79,42*
622900000 - Frais divers non taxable	*1,61*		
623000000 - Publicité, publications, relations publiques	*460,14*		
623100000 - Annonces et insertions	*2 515,54*	*4 475,00*	*-43,79*
623300000 - Foires et expositions	*1 672,20*	*3 330,00*	*-49,78*
623400000 - Cadeaux à la clientèle	*2 594,17*	*941,20*	*175,62*
623600000 - Catalogues et imprimés	*532,98*	*657,40*	*-18,93*
623800000 - Divers (pourboires, dons courants)	*5 300,00*	*1 340,00*	*295,52*
625000000 - Deplacements missions et rceptions	*614,22*		
625100000 - Voyages et déplacements	*26 896,12*	*2 551,76*	*954,02*
625110000 - Repas salaries	*372,00*	*2 502,64*	*-85,14*
625190000 - Déplacements sans tva	*13 315,33*	*29 885,57*	*-55,45*
625700000 - Réceptions	*7 337,19*	*5 486,03*	*33,74*
626100000 - Frais postaux	*2 121,24*	*970,69*	*118,53*
626300000 - Téléphone portable	*9 369,32*	*2 691,08*	*248,16*
626400000 - Internet	*592,43*	*3 824,85*	*-84,51*
627800000 - Frais banque	*7 301,01*	*8 229,03*	*-11,28*
628000000 - Divers autres services exterieurs		*2 720,10*	*-100,00*
628100000 - Cotisations	*11 958,67*	*18 144,15*	*-34,09*
628400000 - Frais de recrutement de personnel	*22 724,27*	*80 300,16*	*-71,70*
Impôts, taxes, et versements assimilés	284 193,32	230 694,59	23,19
633200000 - Fpett	*46 698,57*	*41 671,35*	*12,06*
633300000 - Particip employeur form prof cont	*120 478,81*	*106 484,98*	*13,14*
633400000 - Com travail temporaire	*8 854,53*	*6 530,60*	*35,59*
633410000 - Effort construction	*30 018,07*	*27 246,78*	*10,17*
633500000 - Taxe apprentissage	*45 360,58*	*18 999,88*	*138,74*
635110000 - Cet cvae cfe	*30 706,00*	*25 461,00*	*20,60*
635140000 - Taxe sur les véhicules des sociétés	*1 583,00*	*4 300,00*	*-63,19*
635400000 - Droits d'enregistrement et de timbre	*493,76*		
Salaires	9 900 748,22	9 002 982,64	9,97
641100000 - Salaires, appointements	*614 358,72*	*646 724,95*	*-5,00*
641110000 - Salaires interimaires	*6 064 748,49*	*5 411 862,44*	*12,06*
641140000 - Indemnites diverses		*6 415,00*	*-100,00*
641200000 - Congés payés	*-1 905,16*	*2 604,70*	*-173,14*
641210000 - Indemnites fin de mission	*-10 881,00*	*1 589,14*	*-784,71*
641300000 - Primes et gratifications permanents	*14 336,64*	*2 494,13*	*474,82*
641400000 - Indemnités et avantages divers	*3 239 495,35*	*2 929 876,78*	*10,57*
641700000 - Avantages en nature	*1 415,50*	*1 415,50*	
641900000 - Avantage en nature	*-20 820,32*		

Postes	2025	2024	Var. (%)
Cotisations sociales	2 159 713,35	1 998 271,26	8,08
645100000 - Cotisations à l'urssaf	*171 025,94*	*165 941,10*	*3,06*
645110000 - Urssaf interimaires	*1 562 824,92*	*1 351 066,52*	*15,67*
645200000 - Cotisations aux mutuelles	*23 638,80*	*22 433,65*	*5,37*
645210000 - Prevoyance interimaires	*55 156,83*	*55 351,08*	*-0,35*
645300000 - Cotisations retraite	*43 041,99*	*44 477,78*	*-3,23*
645310000 - Retraite interimaires	*381 380,94*	*330 370,81*	*15,44*
645500000 - Prov charges sociales_conges payes	*-476,29*	*308,68*	*-254,30*
645510000 - Prov charges sociales_ifm	*-2 720,00*	*90,88*	*-3,09k*
647000000 - Autres cotisations sociales	*2 800,00*	*8 819,97*	*-68,25*
647100000 - Titres restaurants	*16 961,05*	*12 591,80*	*34,70*
647200000 - Charges soc mdecine travail 20	*6 973,02*	*6 818,99*	*2,26*
647400000 - Versements aux autres œuvres sociales	*9 079,33*		
649100000 - Remboursements de charges de personnel	*-8 053,28*		
649200000 - Remboursement de formation	*-101 919,90*		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 382,64	6 409,40	-31,62
681110000 - Dot immobilisations incorporelles et frais d'établissement (anciennement immob...	*1 525,86*	*1 523,32*	*0,17*
681120000 - Dot immobilisations corporelles	*2 856,78*	*4 886,08*	*-41,53*
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	21 389,56		
657000000 - Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	*21 389,56*		
Autres charges	-198,51	3 031,18	-106,55
656000000 - Pertes de change sur créances et dettes commerciales	*0,81*		
658000000 - Autres charges de gestion courante	*167,68*	*3 031,18*	*-94,47*
658200000 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	*-367,00*		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**13 157 124,05**	**11 967 674,57**	**9,94**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-62 261,96**	**37 968,75**	**-263,98**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		179,00	-100,00
764000000 - Revenus des valeurs mobilières de placement		*179,00*	*-100,00*
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tr...			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		**179,00**	**-100,00**
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	23 655,57	24 267,93	-2,52
661100000 - Intérêts des emprunts et dettes	*268,96*	*1 236,50*	*-78,25*
661600000 - Interets bancaires sur opr fin	*23 386,61*	*23 031,43*	*1,54*
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de...			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**23 655,57**	**24 267,93**	**-2,52**

Postes	2025	2024	Var. (%)
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-23 655,57**	**-24 088,93**	**1,80**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-85 917,53**	**13 879,82**	**-719,01**
Produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles (VIII)		1 796,88	-100,00
671200000 - Pénalités, amendes fiscales et pénales		*1 796,88*	*-100,00*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-1 796,88**	**100,00**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**13 094 862,09**	**12 005 822,32**	**9,07**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**13 180 779,62**	**11 993 739,38**	**9,90**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-85 917,53**	**12 082,94**	**-811,06**
(1) Y compris autres charges externes : redevances de crédit-bail mobilier	775,00	9 308,00	

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 490 790,23 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-85 917,53 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **2A EXPERT RH** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	10 850			10 850
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 680			7 680
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	45 187	22 070	21 409	45 847
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 411	12 305		15 302
TOTAL	**85 128**	**34 375**	**21 409**	**79 679**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			9 201	1 526		10 727
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			2 164	953	4	3 113
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			42 473	1 916	28	44 361
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**53 839**	**4 394**	**32**	**58 201**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	15 302	6 662	8 640	
Clients douteux				
Autres créances clients	3 749 608	3 749 608		
Personnel et comptes rattachés	7 240	7 240		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	45 707	45 707		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	14 426	14 426		
Autres impôts				
Divers	5 775	5 775		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	556 665	556 665		
Charges constatées d'avance	18 761	18 761		
TOTAL	**4 413 483**	**4 404 843**	**8 640**	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	18 761	
TOTAL	**18 761**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	12 134	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	12 134	

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	121 340				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	572 360				
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	8 000				
Autres réserves	265 976				
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-55 640	12 083			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	12 083	-12 083			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**924 119**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			121 340
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			572 360
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			8 000
Autres réserves			265 976
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			-43 557
Dividendes			
Résultat de l'exercice	-85 918		-85 918
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**-85 918**		**838 201**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	40 609	40 609		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 935	54 935		
Personnel et comptes rattachés	625 606	625 606		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	806 904	806 904		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	985 878	985 878		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	122 965	122 965		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 053 082	1 053 082		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**3 689 978**	**3 689 978**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 560			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	13 020 878		13 020 878
TOTAL	**13 020 878**		**13 020 878**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	11 950	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	17 158	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	4 290	
État - Charges à payer	110 213	
TOTAL	**143 611**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Opérations et engagements hors bilan

Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité ne provisionne pas son engagement. Les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.
Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la convention collective du travail temporaire.
Le montant notre engagement total correspondant s'élève respectivement à 26 k€ au 31/12/2025.
Cet engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02.
Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 64 ans
- Taux d'actualisation : 3.98 %
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %
- Pour la prise en compte de la probabilité de turnover, ce sont les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.
- Pour la prise en compte du risque de mortalité, Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.
- Le pourcentage de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 45 %

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Permanents	13
Intérimaires	140
TOTAL	**153**

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2026**

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2A EXPERT RH - SIREN : 753102599

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

				Brut		Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/12/2025 Net
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA	**0**			**0**
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	**0**	AC	**0**	**0**
		Frais de développement	CX	**0**	CQ	**0**	**0**
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	**10 850**	AG	**10 727**	**123**
		Fonds commercial (1)	AH	**0**	AI	**0**	**0**
		autres immos incorporelles	AJ	**0**	AK	**0**	**0**
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	**0**	AM	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**0**	AO	**0**	**0**
		Constructions	AP	**7 680**	AQ	**3 113**	**4 567**
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	**0**	AS	**0**	**0**
		Autres immos corporelles	AT	**45 847**	AU	**44 361**	**1 486**
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	**0**	AW	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	**0**	CT	**0**	**0**
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	**0**	CV	**0**	**0**
		Créances rattachées à participations	BB	**0**	BC	**0**	**0**
		Autres titres immobilisés	BD	**0**	BE	**0**	**0**
		Prêts	BF	**0**	BG	**0**	**0**
		Autres immobilisations financières	BH	**15 302**	BI	**0**	**15 302**
		Total (II)	BJ	**79 679**	BK	**58 201**	**21 478**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**0**	BM	**0**	**0**
		En cours de production de biens	BN	**0**	BO	**0**	**0**
		En cours de production de services	BP	**0**	BQ	**0**	**0**
		Produits intermédiaires et finis	BR	**0**	BS	**0**	**0**
		Marchandises	BT	**0**	BU	**0**	**0**
		Avances et acomptes sur commandes	BV	**0**	BW	**0**	**0**
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	**2 712 279**	BY	**0**	**2 712 279**
		Autres créances (3)	BZ	**629 753**	CA	**0**	**629 753**
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	**0**	CC	**0**	**0**
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: **0**)	CD	**0**	CE	**0**	**0**
		Disponibilités	CF	**108 520**	CG	**0**	**108 520**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**18 761**	CI	**0**	**18 761**
		Total (III)	CJ	**3 469 312**	CK	**0**	**3 469 312**
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW	**0**			**0**
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM	**0**			**0**
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN	**0**			**0**
		Total général (I à VI)	CO	**3 548 992**	1A	**58 201**	**3 490 790**

(1) Droit au bail	**0**	(2) à moins d'un an	CP	**6 662**	(3) à + d'1 an	CR	**0**
Clause de réserve de propriété - immob.	**0**		stocks	**0**		créances	**0**

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH - SIREN : 753102599 — Néant ☐

						Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		121 340)	DA		121 340
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		572 360
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC		0
	Réserve légale (3)			DD		8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF		0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG		265 976
	Report à nouveau			DH		-43 557
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI		-85 918
	Subventions d'investissement			DJ		0
	Provisions réglementées			DK		0
	TOTAL (I)			DL		838 201
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		0
	Avances conditionnées			DN		0
	TOTAL (II)			DO		0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		0
	Provisions pour charges			DQ		0
	TOTAL (III)			DR		0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		0
	Autres emprunts obligataires			DT		0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		40 609
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV		0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		54 875
	Dettes fiscales et sociales			DY		2 541 352
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		0
	Instrument financier à terme			D1		0
	Autres dettes			EA		15 753
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		0
	TOTAL (IV)			EC		2 652 589
	Écarts de conversion passif et différence d'évaluation **TOTAL (V)**			ED		0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE		3 490 790

RENVOIS						
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		0
			- Écart de réévaluation libre	1D		0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF		0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		2 652 589
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		0

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Augmentations : Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**			CZ	0	D8 0	D9 0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**			KD	10 850	KE 0	KF 0
CORPORELLES	Terrains			KG	0	KH 0	KI 0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9 0	KJ	0	KK 0	KL 0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui	dont composants	M1 0	KM	0	KN 0	KO 0
CORPORELLES / Constructions	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2 0	KP	7 680	KQ 0	KR 0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3 0	KS	0	KT 0	KU 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	0	KW 0	KX 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport			KY	0	KZ 0	LA 21 409
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	45 187	LC 0	LD 660
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers			LE	0	LF 0	LG 0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH	0	LI 0	LJ 0
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK	0	LL 0	LM 0
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	52 867	LO 0	LP 22 070
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	0	8M 0	8T 0
FINANCIÈRES	Autres participations			8U	0	8V 0	8W 0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P	0	1R 0	1S 0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	21 411	1U 0	1V 12 305
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**			LQ	21 411	LR 0	LS 12 305
	Total général (I + II + III + IV)			ØG	85 128	ØH 0	ØJ 34 375

CADRE B - IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste	Diminutions : Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		IN	0	CØ 0	DØ 0	D7 0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		IO	0	LV 0	LW 10 850	1X 0
CORPORELLES	Terrains		IP	0	LX 0	LY 0	LZ 0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre		IQ	0	MA 0	MB 0	MC 0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui		IR	0	MD 0	ME 0	MF 0
CORPORELLES / Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	0	MG 0	MH 7 680	MI 0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	0	MJ 0	MK 0	ML 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU	0	MM 0	MN 0	MO 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport		IV	0	MP 21 409	MQ 0	MR 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	0	MS 0	MT 45 847	MU 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers		IX	0	MV 0	MW 0	MX 0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	0	MZ 0	NA 0	NB 0
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	0	ND 0	NE 0	NF 0
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY	0	NG 21 409	NH 53 527	NI 0
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0	ØU 0	M7 0	ØW 0
FINANCIÈRES	Autres participations		I0	0	ØX 0	ØY 0	ØZ 0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	0	2B 0	2C 0	2D 0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	0	2E 18 414	2F 15 302	2G 0
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3	0	NJ 18 414	NK 15 302	2H 0
	Total général (I + II + III + IV)		I4	0	ØK 39 823	ØL 79 679	ØM 0

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant [X]

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant ☐

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 201	PF	1 526	PG	0	PH	10 727
TOTAL I		RK	9 201	RM	1 526	RN	0	RO	10 727
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	2 164	PW	953	PX	4	PY	3 113
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	0	QE	0	QF	0	QG	0
	Matériel de transport	QH	0	QI	20	QJ	20	QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	42 473	QM	1 896	QN	8	QO	44 361
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II		QU	44 637	QV	2 869	QW	32	QX	47 474
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	53 839	ØP	4 394	ØQ	32	ØR	58 201

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	0

CADRE C — **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant ☐

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	0	TA	0	TB	0	TC	0
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	0	TD	0	TE	0	TF	0
	Provisions pour hausse des prix		3V	0	TG	0	TH	0	TI	0
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	0	D4	0	D5	0	D6	0
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0
	Autres provisions réglementées		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0
	TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	0	4B	0	4C	0	4D	0
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4F	0	4G	0	4H	0
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0
	Provisions pour pertes de change		4T	0	4U	0	4V	0	4W	0
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0
	Provisions pour impôts		5B	0	5C	0	5D	0	5E	0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F	0	5H	0	5J	0	5K	0
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	0	5S	0	5T	0	5U	0
	Autres provisions pour risques et charges		5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0
	TOTAL II		5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0
	Sur comptes clients		6T	0	6U	0	6V	0	6W	0
	Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0
	TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	0	UB	0	UC	0	UD	0
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	0	UF	0		
		- financières			UG	0	UH	0		
		- exceptionnelles			UJ	0	UK	0		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
		1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM	0	UN	0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US	0
	Autres immobilisations financières	UT	15 302	UV	6 662	UW	8 640
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0		0		0
	Autres créances clients	UX	2 712 279		2 712 279		0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0		0		0
	Personnel et comptes rattachés	UY	7 240		7 240		0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	45 707		45 707		0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	0		0		0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 426		14 426		0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0		0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	5 775		5 775		0
	Groupe et associés (2)	VC	0		0		0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	556 605		556 605		0
Charges constatées d'avance		VS	18 761		18 761		0
	TOTAUX	VT	3 376 094	VU	3 367 454	VV	8 640

RENVOIS					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0	

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	40 609	40 609	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 875	54 875	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	625 606	625 606	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	806 904	806 904	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	985 878	985 878	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	122 965	122 965	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0	0	0
Groupe et associés (2)		VI	0	0	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 753	15 753	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	0	0	0	0
TOTAUX		VY	2 652 589	VZ 2 652 589	0	0

RENVOIS							
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	60 560				

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/12/2025

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	0
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	0
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	3	XE	27 155
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	25 569	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 583		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	0)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	0	XW	180
	Amendes et pénalités	WJ	180	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	0		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	0
	Impôt sur les sociétés							I7	0
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	0	K7	0
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				I8	0
				- imposées au taux de 0%				ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme				WN	0
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	0
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	WQ	0
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	0		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	0
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	0
	TOTAL I							WR	27 335

II - DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	85 918
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.								WT	0
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.								WU	0
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	0
		- imposées au taux de 0 %						WH	0
		- imposées au taux de 19 %						WP	0
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	0
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	0
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6	0
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	0
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A	0)	XA	0
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	0

Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY	0	
	Majoration d'amortissement									XD	0	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XS	0

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	0	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0				
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	0				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	0	

III - RÉSULTAT FISCAL

	TOTAL II			XH	85 918
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	0		
	Déficit (II-I)			XJ	58 583
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	0		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	0
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	0	XO	58 583

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	82 351
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	82 351
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	58 583
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	140 934

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	21 448

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D	0	9E	0
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)	YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS				
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-55 640		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0	
					- Autres réserves	ZD	0	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	12 083		Dividendes		ZE	0	
				Autres répartitions		ZF	0	
Prélèvements sur les réserves	ØE	0		Report à nouveau		ZG	-43 557	
Total I	ØF	-43 557		**Total II**		ZH	-43 557	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N

ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	0	)	YQ	0
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR	0
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS	0
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT	0
	Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	133 293	)	XQ	257 411
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU	0
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	258 768
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	25
	Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	11 959	)	ST	270 691
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)						ZJ	786 895
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	30 706
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	0	)	9Z	253 487
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	284 193
TVA	Montant de la TVA collectée						YY	2 109 055
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	77 768
DIVERS	Montant brut des salaires						ØZ	9 900 748
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						ØS	0
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	0
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						ZR	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	0
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH	0

RÉGIME DE GROUPE*									
	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0
				Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0
				Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS	0		
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	0

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant ☐

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1	Matériel de transport (VOLVO XC40	17/02/2025	**21 409**	**0**	**20**	**0**	**21 390**

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées — Court terme	Long terme — 19 %	Long terme — 15 % ou 12,8 %	Long terme — 0 %	Plus-values taxables à 19 %
	7	8	9	10			11
1	**21 409**	**20**	**20**	**0**	**0**	**0**	**0**
2	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés		**0**				**0**
3	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		**0**				**0**
4	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		**0**				**0**
5	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement		**0**				**0**
6	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...			**0**	**0**	**0**	
7	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT			**0**	**0**	**0**	
8	Divers (détails à donner en extension 2)		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	TOTAL		**20**	**0**	**0**	**0**	**0**

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A		
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)		B	
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			C

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées — Court terme	Long terme — 19 %	Long terme — 15 % ou 12,8 %	Long terme — 0 %	Plus-values taxables à 19 %
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant [X]

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2A EXPERT RH	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15.

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH — Néant [X]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH			Néant ☐
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	153
dont apprentis	YF	0
dont handicapés	YG	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	0

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	13 020 878
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0
Total 1	OX	13 020 878

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	52 575
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	0
Variation positive des stocks	OD	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0
Total 2	OM	52 575

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	27 996
Variation négative des stocks	OQ	0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	500 712
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	124 118
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	0
Total 3	OJ	652 827

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	12 420 626

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	12 420 626

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE				EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du		au	
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2A EXPERT RH - SIREN : 753102599					Néant ☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	**2**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	10134
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	**3**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	2000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	**5**	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	12134

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : SAS — Dénomination : NCVM Invest

N° SIREN (si société établie en France) : 878277870 — % de détention : **45.61** — Nb de parts ou actions : 5534

Adresse :

RUE LOUIS ARAGON
14400 BAYEUX
FRANCE

Forme juridique : SAS — Dénomination : GAUJUMADEL

N° SIREN (si société établie en France) : 951982388 — % de détention : **37.91** — Nb de parts ou actions : 4600

Adresse :

RUE MONTFIQUET
14400 BAYEUX
FRANCE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre — Nom complet

Nom d'usage — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse :

Titre — Nom complet

Nom d'usage — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse :

DGFiP N° 2059-G-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2A EXPERT RH - SIREN : 753102599		Néant ☐
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	**0**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2026)
cerfa
N° 15252*12
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : 2A EXPERT RH		**Néant** X
SIREN de l'entreprise : SIREN : 753102599	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables *(article 220 decies du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

1330-CVAE-SD

*n°C.E.R.F.A – 14030*11*

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Dénomination de l'entreprise	2A EXPERT RH - SIREN : 753102599

LA DÉCLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPÉRATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

Période de référence	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Date de cession	

I. CAS SPÉCIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ÉTABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.
Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.
Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	12 420 626

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaires de référence	A3	13 020 878

Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	0

A	Date	Nom du signataire	Qualité du signataire	Titre du signataire
		GAUTIER LAIR Guillaume	Président	Monsieur

III. RÉPARTITION DES SALAIRES

A. Liste des établissements de l'entreprise

CODE NIC	NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code INSEE de la commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00036	33	MERIGNAC	281	1
00044	31	BLAGNAC	069	5
00028	14	VAUCELLES	728	147

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise

NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code INSEE de la commune	Nombre de salariés
B1	B2	B3	B4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

cerfa
N° 11093 *27
Formulaire obligatoire (article 54 quater Du Code général des impôts)
N° 2067-SD
(2026)
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2A EXPERT RH - SIREN : 753102599

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	DIRECTEUR CACHARD GWENAEL	14 Rue Virginie Marets 14400 VAUCELLES FRANCE
2	GERANT GAUTIER LAIR GUILLAUME	2 Rue Montfiquet 14400 BAYEUX FRANCE
3	RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIF LEFEVRE AUDREY	20 Route de Barbeville 14400 BAYEUX FRANCE
4	CHARGE DEVELOPPEMENT MICELLI DAVID	18 Rue du 19 mars 1962 59167 LALLAING FRANCE
5	RESPONSABLE RECRUTEMENT REY VALERIE	26 Allée du Mercantour 31770 COLOMIERS FRANCE
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens	aux immeubles non affectés à l'exploitation	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	60 000	0	2 964	0	62 964	0	0	0	62 964
2	80 400	0	2 561	0	82 961	0	0	0	82 961
3	48 000	0	0	0	48 000	0	0	0	48 000
4	69 660	0	3 909	0	73 569	0	0	0	73 569
5	50 400	0	864	0	51 264	0	0	0	51 264
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T	308 460	0	10 297	0	318 757	0	0	0	318 757

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	0
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	0
Totaux	0

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE :

Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (total col 9 + total col 10)	318 757	- de l'exercice	0
- de l'exercice précédent	0	- de l'exercice précédent	0

À ... , le ...

Civilité du signataire : Monsieur

Nom du signataire : GAUTIER LAIR Guillaume

Qualité du signataire : Président

DECLOYER
adapté à la
télédéclaration
par TELEDEC.fr

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

2A EXPERT RH - SIREN : 753102599

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2026

Local

Référence du local	14728072086078 20Z0202641
Invariant du local	147280720860
Adresse du local	0002 IMP JEANNE D'ACHE 14400 VAUCELLES
Précisions sur l'adresse	A\01\00
Propriétaire du local	SCI SAINTE JULITTE 6540
SIREN du propriétaire du local	878476183
Mode d'occupation du local	LOC - Locataire
Montant du loyer annuel du local	**17 400**
Date de fin d'occupation du local *(laisser vide si non applicable)*	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
2A EXPERT RH - SIREN : 753102599	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
2 IMPASSE JEANNE D'ACHE 14400 VAUCELLES FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	RH - Recrutement	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	58 583
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	X	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 *quindecies*)	0		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré 0 Plus values exonérées relevant du taux de 15% 0

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	0
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	0

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	Pennylane

COMPTABLE ET/OU CONSEIL

Comptable : ☐ Salarié ?

RYDGE CONSEIL - CAEN SUD NORMANDIE
5 Avenue de Dubna
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	0
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	0
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	0
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	0
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	0
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	0
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	0

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			9 900 748
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			0
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	0	0	0
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	0	0	0
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	0	0	0
	MVLT restant à reporter	0	0	0

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	0
	Nombre de reçus délivrés	0


RYDGE
Éclairer
Entreprendre
Réussir
Cabinet de conseil aux entrepreneurs
ACADEMiE / AVOCATS / EXPERTiSE COMPTABLE
GESTiON PRiVEE / GESTiON SOCiALE
rydge.fr
RYDGE Conseil, Société d'exercice libéral par actions simplifiée, au capital social de 1.000.000 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 903 309 490.
RYDGE CONSEIL